

Tous les élèves de maternelle à 12^e année de retour en classe, sauf dans une région

19 mai 2021

Comme prévu, les élèves albertains retourneront en classe le 25 mai prochain, à l'exception de ceux de la municipalité régionale de Wood Buffalo.

Le passage temporaire à l'apprentissage à domicile a donné au système d'éducation le temps pour régler les difficultés opérationnelles causées par l'augmentation des cas de COVID-19 dans la province. Toutefois, les élèves de maternelle à 12^e année de la région de Wood Buffalo continueront à faire l'école à la maison pendant une autre semaine, leur retour en classe étant prévu le 31 mai.

« Je suis heureuse que cette pause de deux semaines ait été couronnée de succès dans presque toutes les régions de la province. Tout le monde a travaillé dur pour freiner la flambée de cas et je suis convaincue que tous les élèves finiront la présente année scolaire en classe. Je tiens à remercier tous les élèves, les parents, les enseignants et le personnel scolaire de leurs efforts et de leur collaboration alors que nous veillons à ce que les élèves puissent continuer leurs apprentissages. »

Adriana LaGrange, ministre de l'Éducation

Cependant, toutes les écoles (publiques, catholiques, à charte et indépendantes) de la municipalité régionale de Wood Buffalo doivent continuer à offrir l'apprentissage à domicile pendant une autre semaine. Les cas dans cette région n'ayant pas diminué autant qu'ailleurs en province, il y a de fortes chances que ces écoles continuent de faire face à des difficultés opérationnelles.

Les mesures sanitaires et sécuritaires mises en place dans les écoles sont maintenues, dont le port du masque, les cohortes, le dépistage des symptômes et la disposition des sièges. À ces directives s'ajoute une mesure de protection supplémentaire, soit la vaccination d'un plus grand nombre d'Albertains, incluant le personnel scolaire et les élèves de 12 ans et plus.

De plus, dès la semaine prochaine, le programme de dépistage rapide dans les écoles sera étendu comme prévu à Edmonton, Calgary, Fort McMurray, Grande Prairie et Lethbridge, ainsi que dans d'autres collectivités au besoin. Les conseils scolaires d'Edmonton et de Calgary ont également accès à des équipes pour effectuer des tests de dépistage dans certaines de leurs écoles avant le retour en classe. Le dépistage rapide est une autre mesure de prévention pour freiner la propagation de la COVID-19. En effet, cela permet d'identifier rapidement les personnes ne présentant aucun symptôme, mais qui ont peut-être la COVID-19. L'équipe de dépistage rapide du ministère de l'Éducation travaillera avec les conseils scolaires pour tout ce qui a trait à la sélection finale des écoles, la logistique, le calendrier et le processus de consentement.

Jusqu'à ce jour, environ [10 800 tests ont été effectués](#) dans des écoles d'Edmonton et de Calgary et seulement 44 tests ont été positifs. Les personnes ayant un résultat positif à un test rapide doivent subir un test de laboratoire effectué dans un centre de dépistage de Alberta Health Services. Les élèves et les membres du personnel scolaire ayant reçu un résultat positif au test rapide devront s'isoler pendant 10 jours à partir de la date du test, à moins d'obtenir un résultat négatif à un test de laboratoire effectué par AHS, auquel cas ils pourront revenir à l'école.

Renseignements connexes

- [Apprentissage M-12 pendant la pandémie de COVID-19](#)
- [COVID-19 : Conseils et mesures sanitaires pour les écoles M-12](#)

Multimédia (en anglais seulement)

- [Regarder la conférence de presse](#)

Demandes de renseignements des médias

[Nicole Sparrow](#)

780 720-1915

Attachée de presse, Éducation

Pour d'autres ressources gouvernementales traduites en différentes langues, consultez alberta.ca/covid-19-translated-resources.aspx.